

JANVIER 2025

#92

Bessanco *Art*

Last christmas

BELLE ANNÉE 2025

AMÉNAGEMENT

Brosses et Malais :
une transformation
en profondeur **p.4-7**



"Chères Bessancourtoises, chers Bessancourtois,

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2025. Et je souhaite à notre ville de continuer son développement harmonieux, au service de toutes et de tous, avec une attention pour chacune et chacun.

Nous quittons une année de crise institutionnelle importante dans notre pays. Il n'y a jamais de bons moments pour l'instabilité, mais nous pouvons être préoccupés, d'autant plus que l'urgence climatique, les tensions géopolitiques, la guerre en Europe demanderaient un gouvernement fort. Dans notre pays, les urgences sont là : crise du pouvoir d'achat, de l'agriculture, de l'hôpital, du logement... Il est crucial de retrouver les voies de la raison et du compromis. Viendra ensuite le temps de la clarification.

Souhaitons que les anathèmes faciles et injustes contre les collectivités territoriales, sous prétexte d'économie, cessent. Les élus locaux conduisent des projets à long terme et soutiennent ainsi les acteurs économiques. Nous sommes appuyés par des fonctionnaires territoriaux, toujours mieux qualifiés et compétents, qui rendent la ville agréable au quotidien et remplissent énormément de tâches, dont certaines étaient dévolues par le passé à l'État. Être élu local n'est pas une mission facile. C'est pourtant celle qu'assument les élus du Conseil Municipal, et je les en remercie. Ils remplissent cette mission avec sérieux, de façon intègre et désintéressée, et sont des passionnés de leur ville.

2025 sera une année de rencontres, de partages, de projets et de débats, pour notre ville, Bessancourt.

Belle année à toutes et à tous !

Jean-Christophe Poulet,
Votre Maire

ÉDITO



04-07

AMÉNAGEMENT
Une transformation pour les Brosses et Malais

08-09

ENVIRONNEMENT
Cultivons du bio ensemble !

Un caniparc dès l'automne 2025



10

COMMERCES
L'Atelier d'Artisans d'Art ouvre ses portes à Bessancourt

11

CULTURE
Résidences d'artistes : un tremplin créatif !

Nuits de la Lecture

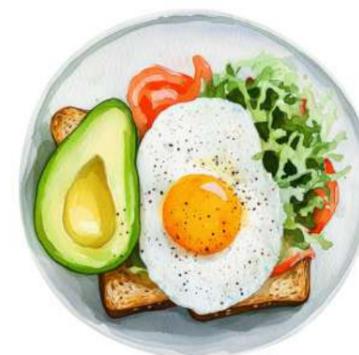
Festival Théâtre en Folie, de retour à Bessancourt !



12

SCOLAIRE

Des repas sains et faits maison à la cantine, c'est possible !



13

SPORT
Zoom sur l'entretien des terrains de foot !

Les associations sportives en chiffres

Le sport à l'école



14-15

SÉCURITÉ

Le Centre de Supervision Urbaine du Val Parisis : la sécurité en temps réel

Focus sur les bonnes pratiques

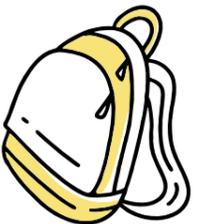


16

SOLIDARITÉS

La bourse scolaire, un véritable coup de pouce !

La Bourse au permis : un dispositif innovant pour les 18-25 !



17

SANTÉ

Maison de Santé, une nouvelle étape : le recrutement de jeunes médecins !



18

AGENDA



Une chanson se cache en un du magazine !
Envoyez-nous le nom de l'auteur et de la chanson sur **communication@ville-bessancourt.fr**.
Les 3 premiers gagnants seront annoncés prochainement sur notre page Facebook.

BROSSES ET MALAIS :

Une transformation en profondeur

UN PROJET D'AMÉNAGEMENT D'ENVERGURE

Composé de petits pavillons construits dans les années 70, le quartier des Coupillers, qui a accueilli plusieurs générations de Bessancourtois, fait l'objet d'une réhabilitation d'envergure. Ce projet, initié par le bailleur Seqens, vise à répondre aux normes environnementales actuelles et aux ambitions écologiques de la ville.

Ce programme d'aménagement durable, dont les travaux ont débuté en 2021, est structurant pour Bessancourt. **La ville et ses élus ont des exigences élevées afin d'offrir aux habitants un cadre de vie agréable et convivial, incluant de nombreux espaces verts et de lieux de rencontres.** Un projet d'aménagement d'envergure



Pose de la première pierre mercredi 11 septembre 2024 en présence de **Cyril Alavoine**, Sous-préfet d'Argenteuil, **Jean-Christophe Poulet**, Maire de Bessancourt, **Nathalie Derveaux**, 1^{ère} adjointe au maire et **Mme Marion Oechsli**, Directrice générale de Seqens



- 2011** Premières études
- 2014 À 2016** Concertation avec les habitants
- 2021** Démarrage de la construction de 48 logements (République, Charles de Gaulle, Lamartine)
- 2022** Début des démolitions et construction des premiers logements
- 2026** Livraison des premiers logements
- 2029** Livraison des derniers logements

DÉCOUVREZ LE PROJET EN VIDÉO

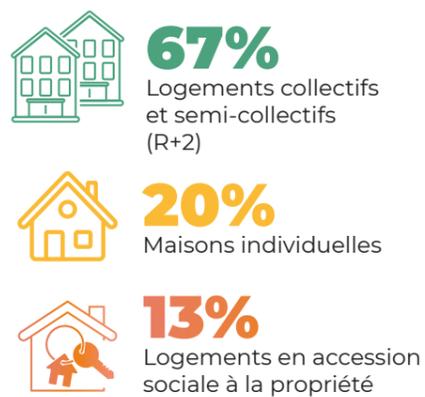
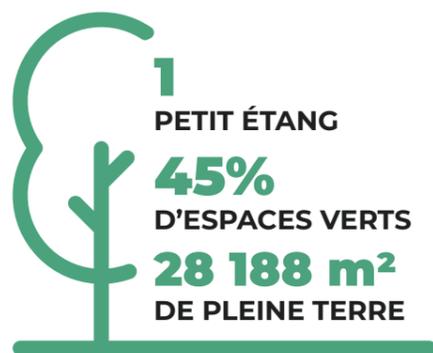
BROSSES ET MALAIS : Une transformation en profondeur

UN PROJET DURABLE

Le programme des Coupillers s'inscrit dans la démarche d'exigence environnementale de la ville, en faveur de la préservation de la biodiversité et d'un équilibre retrouvé entre la nature et l'urbain. Îlots de fraîcheur, espaces naturels pour la biodiversité, placettes et squares végétalisés, ainsi que la renaturation des sols : l'aménagement de ce quartier se veut durable et respectueux de l'environnement.

Les eaux pluviales provenant des toitures et des espaces verts transiteront par des tranchées drainantes, des noues et des bassins de rétention paysagers, afin d'utiliser au maximum la capacité d'absorption de la pleine terre.

ZOOM SUR LE PROJET



AMÉLIORER
LE CADRE DE VIE
DES HABITANTS

AUGMENTER
LES ESPACES VERTS ET NATURELS
ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

PRÉSERVER
L'ASPECT PAVILLONNAIRE
DU QUARTIER

UN PROJET PENSÉ AVEC LES HABITANTS

Ce projet, lancé il y a près de 20 ans, a mis du temps à se concrétiser en raison de longues négociations visant à assurer le relogement des habitants. Parallèlement, les nombreux ateliers et réunions publiques ont permis de définir, en concertation avec les habitants, un projet de réhabilitation conforme à leurs attentes concernant leur futur cadre de vie. Un groupe de travail, en collaboration avec un architecte, a œuvré pendant deux ans pour proposer un projet qui préserve l'aspect pavillonnaire du quartier.

LE RELOGEMENT DES LOCATAIRES PENDANT LES TRAVAUX

Afin d'accompagner le relogement des locataires durant les différentes phases de démolition et de construction, un plan de relogement a été mis en place, encadré par une charte conclue entre la ville et le bailleur Seqens.

Une commission logement, composée d'habitants, du bailleur Seqens, de la préfecture et de la ville, veille à l'application de la charte. **Son objectif : garantir aux habitants actuels un relogement dans la ville sans augmentation de loyer.**



La réhabilitation des Brosses et Malais se poursuit, non sans nostalgie, au cœur de ce quartier emblématique auquel nous sommes très attachés. Nombreux sont ceux d'entre nous qui y ont des amis et des souvenirs, notamment grâce à nos enfants qui ont fréquenté l'école Lamartine. Ce quartier se rénove et opère sa mue. **Nous ne pouvons que souhaiter que, grâce aux habitants actuels, fort de son histoire, il continue à enrichir notre ville.**

Jean-Christophe Poulet
Maire de Bessancourt





« Ce jardin est un véritable engagement pour l'environnement, qui permettra de se reconnecter à la nature, aux produits sains et respectueux de l'écosystème urbain. »

Thomas Delecroix,
Conseiller Municipal délégué
en charge des jardins familiaux
et partagés, des espaces verts,
du fleurissement et du vivant



JARDIN COLLECTIF

CULTIVER DU BIO ENSEMBLE !

Ce projet de jardin collectif, d'une superficie de 6 295 m², a pour objectif de créer un lieu de rencontre et de partage pour les habitants. Situé au cœur de l'écoquartier et pensé comme un espace multigénérationnel, il vise à renforcer le lien social tout en offrant un cadre naturel et apaisant aux habitants du quartier.

UN ENGAGEMENT POUR LA NATURE EN VILLE ET LA CULTURE BIO

Le futur Jardin des Meuniers incarne l'engagement des élus pour toujours plus de nature en ville. Véritable espace d'apprentissage, il permettra aux habitants de cultiver des fruits et légumes bio tout en adoptant des pratiques durables.

UN PROJET COLLABORATIF, INCLUSIF ET ÉVOLUTIF

Le Jardin des Meuniers, avec ses parcelles, aire de jeux, espaces pour enfants et bacs adaptés pour les personnes à mobilité réduite,

se veut collaboratif et inclusif.

« Cet aménagement a été conçu en partenariat avec l'école Du Breuil et l'association B-a.ba.

Elles accompagnent ce projet pour le faire évoluer selon les idées des habitants et répondre aux besoins de la communauté. »

UNE INAUGURATION PRÉVUE POUR 2025

Le Jardin des Meuniers, co-conçu avec les habitants du quartier, verra le jour au premier trimestre 2025.

Il offrira un nouvel espace naturel et convivial au cœur de l'écoquartier, parfaitement adapté aux attentes de ses habitants.

UN CANIPARC POUR CHOUCHOUTER NOS CHIENS DÈS L'AUTOMNE 2025 !

Co-financé par la Région Île-de-France dans le cadre d'un budget participatif, le projet de caniparc vise à créer un lieu où les chiens pourront jouer, se rencontrer et se sociabiliser.

Ce nouveau parc canin, au cœur d'un espace naturel, est idéalement situé entre la plaine agricole et l'écoquartier, sur une parcelle de 2 667 m² récemment acquise par la ville pour y aménager ce projet.

Pensé pour favoriser une cohabitation sereine avec la nature et en harmonie avec la biodiversité, le caniparc sera protégé par une clôture et équipé de composteurs pour gérer les déjections ainsi que d'agrès pour les chiens. Dès le second semestre 2025, ce nouveau parc deviendra donc un véritable lieu de détente, renforçant ainsi les liens entre les maîtres et leurs fidèles compagnons.

L'ATELIER D'ARTISANS D'ART

OUVRE SES PORTES À BESSANCOURT

L'Atelier d'Artisans d'Art, installé dans la Maison Viardot, a été officiellement inauguré le 15 novembre dernier. Ce nouvel espace, dédié à la création, à la transmission et à l'échange, marque une étape importante dans la valorisation des savoir-faire locaux.



UN PROJET AMBITIEUX POUR L'ARTISANAT D'ART

Né d'une volonté de promouvoir et de soutenir les métiers d'art, cet atelier rassemble des talents qui partagent leur passion. Plus qu'un simple lieu de création, l'Atelier propose des stages et des formations pour faire découvrir au public des techniques artisanales ou approfondir des savoir-faire artistiques.



DEUX ARTISANES TALENTUEUSES POUR DÉBUTER L'AVENTURE

Pour ses premiers pas, l'Atelier accueille Céline, maîtresse dans l'art du vitrail, et Anaïs, artisane du cuir. Ces deux professionnelles chevronnées partagent non seulement leur savoir-faire, mais aussi leurs créations uniques, disponibles à la vente. Leur expertise et leur passion promettent de faire de l'Atelier un lieu incontournable pour les amateurs d'art et de pièces d'exception.

Avec cette ouverture, la Maison Viardot devient un écrin pour l'artisanat d'art, offrant un lieu d'expression et de transmission aux artisans ainsi qu'une expérience unique aux visiteurs. L'Atelier d'Artisans d'Art incarne un véritable souffle créatif, une invitation à découvrir et soutenir des talents locaux.

HORAIRE D'OUVERTURE
Du lundi au samedi, 10h-18h, sur rendez-vous.

CONTACT
Céline Grandsert - Atelier vitrail
06 70 48 91 37
celine.grandsert@gmail.com

Anaïs Lefèvre - Atelier cuir
06 29 99 04 46
lefevreanaïslafourcade@gmail.com

RÉSIDENCES D'ARTISTES : un tremplin créatif !

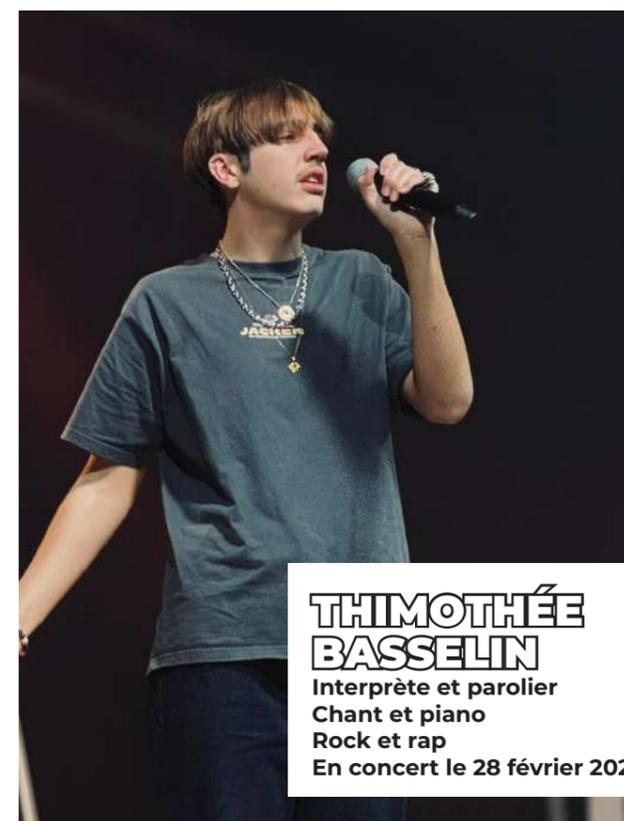
Accueillir des artistes en résidence et favoriser la création, c'est la marque de fabrique de Bessancourt ! Dès le début de l'année, de nouveaux talents musicaux viendront dans notre ville pour concrétiser des projets artistiques ambitieux.

Grâce au soutien de la ville, la scène musicale locale se dynamise et crée un véritable pont entre les habitants et l'art. Concerts et expériences musicales inédites : les artistes en résidence transforment la ville en un lieu vivant d'échanges et d'émulation !

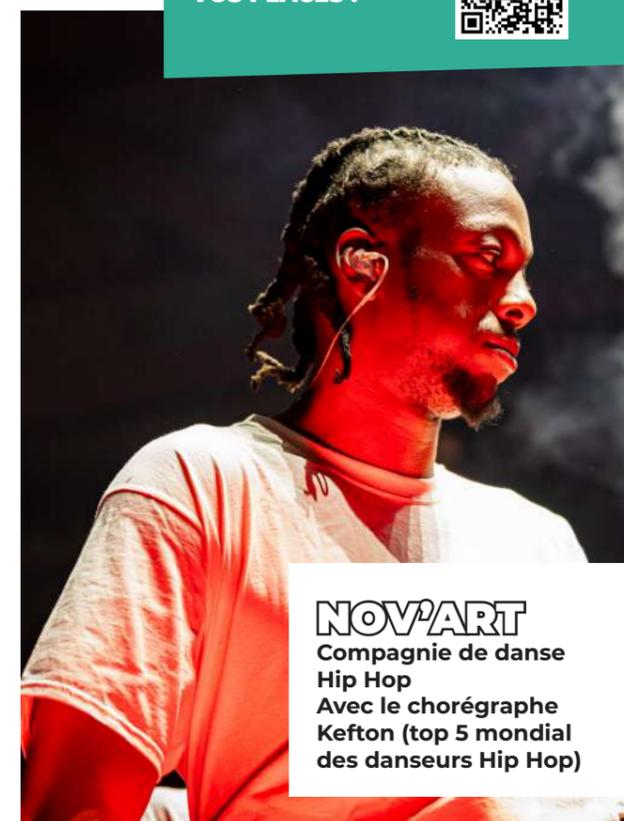


“ Les résidences d'artistes favorisent l'émergence de nouvelles créations et rapprochent l'art des citoyens. Soutenir les créateurs, c'est investir dans l'avenir de la culture. ”

Nathalie Derveaux,
1^{ère} Adjointe au Maire,
déléguée en charge de la Culture
et de la Jeunesse



THIMOTHÉE BASSELIN
Interprète et parolier
Chant et piano
Rock et rap
En concert le 28 février 2025



NOV'ART
Compagnie de danse
Hip Hop
Avec le chorégraphe
Kefton (top 5 mondial
des danseurs Hip Hop)

NUITS DE LA LECTURE un voyage à travers les patrimoines

La 9^{ème} édition des Nuits de la Lecture se déroulera le 25 janvier 2025 à Bessancourt. Sur le thème des patrimoines, plongez dans l'histoire de notre héritage !

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET :



FESTIVAL Théâtre en Folie

Le 6^{ème} Art revient le week-end du 29 mars 2025 avec des spectacles pour petits et grands ! Une richesse de l'art théâtral qui promet des moments d'émotion et de rires !

RESERVEZ VOS PLACES :



DES REPAS SAINS ET FAITS MAISON AUX RESTAURANTS SCOLAIRES,

C'est possible !

Dès 2017, la ville de Bessancourt s'est engagée à offrir des repas 100% bio aux restaurants scolaires, une première à l'époque en Île-de-France. En partenariat avec la ville d'Ermont, Bessancourt souhaite aller encore plus loin, en créant une cuisine centrale qui préparera les repas des écoles et le portage à domicile dès septembre 2025. Objectif : préparer sur place des repas de qualité avec des produits frais et de saison, tout en soutenant les filières locales.

UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUS LES ENFANTS

Des repas faits maison à la cantine, avec des produits locaux et issus de l'agriculture raisonnée, c'est désormais une réalité à portée de main ! Le projet ambitieux de cuisine centrale entre Bessancourt et Ermont vise à offrir aux enfants des repas équilibrés et savoureux. Ce projet repose sur le principe que chaque élève doit avoir accès à une alimentation saine, sans compromettre la qualité des ingrédients ni les valeurs de respect de l'environnement.

UN PROJET PÉDAGOGIQUE AXÉ SUR LE GOÛT ET LA DURABILITÉ

Sensibiliser les enfants au goût des produits frais et locaux est une priorité. Grâce à des menus composés de produits de saison issus de l'agriculture locale, les élèves découvriront de nouvelles saveurs tout en apprenant l'importance d'une consommation respectueuse de l'environnement. Ce projet soutient l'idée d'une alimentation saine, locale et éducative.

FAVORISER L'AGRICULTURE LOCALE ET LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

La future cuisine centrale sera principalement approvisionnée en circuit court, favorisant ainsi les producteurs locaux. L'objectif est de soutenir l'économie locale tout en réduisant l'impact environnemental lié aux transports. En parallèle, des actions seront menées pour sensibiliser les élèves au gaspillage alimentaire. Optimisation des portions, menus adaptés, sensibilisation à la gestion des déchets et au compostage : tout sera mis en œuvre pour promouvoir le "mieux manger" et limiter le gaspillage tout en protégeant l'environnement.

UNE MISE EN PLACE DÈS LA RENTRÉE 2025

La mise en service de la cuisine centrale est prévue pour la rentrée 2024, avec des essais de menus pendant les vacances scolaires de printemps et d'été 2025. Ce projet met en avant des actions concrètes pour rendre l'alimentation scolaire plus durable, notamment en réduisant les volumes d'emballages en plastique et en papier. Pour des milliers d'élèves chaque jour, l'avenir des cantines de Bessancourt et Ermont s'annonce sous le signe de la qualité, de la durabilité et de l'apprentissage du goût.



Améliorer la qualité des repas tout en respectant les objectifs pédagogiques est au cœur de notre initiative. Mieux manger, ça s'apprend dès le plus jeune âge et c'est notre ambition pour les enfants de Bessancourt.

Fathia Ghani Refoufi, Adjointe au Maire déléguée en charge du Projet Éducatif

LES AXES FORTS DU PROJET

- ➔ Offrir une cuisine de qualité en liaison chaude
- ➔ Lutter contre le gaspillage alimentaire
- ➔ Travailler des produits frais et de saison issus de circuits de proximité
- ➔ Sensibiliser les enfants au goût
- ➔ Réduire l'utilisation des emballages en plastique et en papier

LA FUTURE CUISINE CENTRALE EN CHIFFRES



3 500 repas/jour

670 136 repas/an

ZOOM

SUR L'ENTRETIEN DES TERRAINS DE FOOT !

Dans notre ville, les terrains de football ne sont pas seulement des espaces dédiés au sport, mais des lieux de vie, d'échange et de partage pour les jeunes et les associations sportives locales. Consciente de leur importance, la ville s'engage à en garantir la qualité par un entretien régulier : aération, sablage, regarnissage et apport d'engrais, afin d'offrir aux joueurs une surface de jeu optimale et sécurisée. En entretenant ces terrains, la ville soutient directement les associations sportives, qui jouent un rôle essentiel dans l'animation et l'inclusion sociale. Cela renforce l'attractivité du sport auprès des jeunes et permet aux équipes de progresser dans des infrastructures de qualité.



LE SPORT À L'ÉCOLE



NOVEMBRE 2024

Les élèves se sont lancés le défi de parcourir le maximum de kilomètres lors du Cross scolaire.



DÉCEMBRE 2024

Animations sportives et ateliers autour du handicap pour les enfants de l'accueil des loisirs.



DÉCEMBRE 2024

Des rencontres inter-écoles ludiques dans le cadre des Olympiades aquatiques.



AVRIL 2025

Des rencontres et compétitions sportives pour découvrir les sports paralympiques.



JUN 2025

Toutes les classes de la ville se retrouvent lors d'une semaine d'Olympiades.

LES ASSOS SPORTIVES EN CHIFFRES

- 23 associations sportives
- 700 adhérents Bessancourtois
- 6 associations ont un projet handisport ou accueillent du public en situation de handicap
- 11 associations ont des équipes féminines
- 11 associations participent à des compétitions sportives
- 2 grands événements sportifs/an organisés par la ville
- 2 équipements sportifs
- 10 485€ investis dans l'entretien des infrastructures sportives

LE CENTRE DE SUPERVISION URBAINE LA SÉCURITÉ EN TEMPS RÉEL

Le Centre de Supervision Urbaine (CSU) du Val Paris, véritable poste de veille pour la sécurité publique, joue un rôle crucial dans la surveillance des espaces urbains. Doté d'un réseau de caméras stratégiquement réparties dans les lieux sensibles des villes, le CSU assure une vigilance renforcée en temps réel, 24h/24, sur l'ensemble du territoire. Sa mission couvre 15 communes, dont Bessancourt, grâce au travail de 40 opérateurs répartis en trois équipes, tout au long de la journée et de la nuit.

Ce dispositif a pour priorité la protection des habitants en détectant rapidement les situations à risque : incivilités, actes de délinquance ou accidents. En lien direct avec

les forces de l'ordre, le CSU permet de coordonner des interventions rapides et adaptées. Il joue également un rôle essentiel dans les enquêtes judiciaires en fournissant des preuves via certains enregistrements. Outre la sécurité immédiate, il contribue à fluidifier les déplacements en ville en analysant les flux de circulation et en prévenant les embouteillages. Par sa présence discrète et protectrice, il incarne une tranquillité d'esprit pour les habitants, renforçant leur bien-être au quotidien.



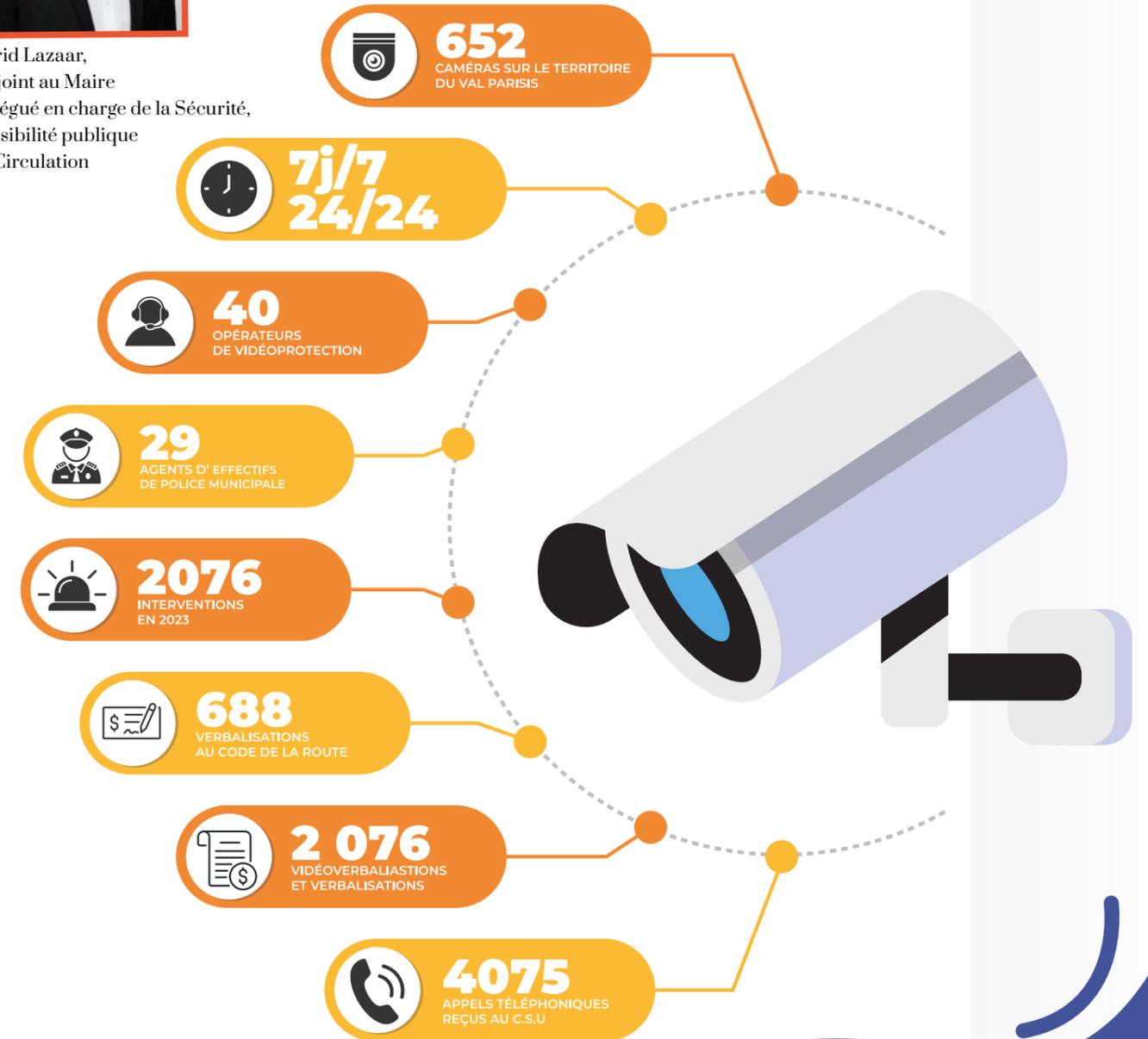
- Caméras fixes*
- Caméras nomades*
- Caméras à venir*

*Vidéoprotection et vidéooverbalisation

LA SÉCURITÉ AU COEUR DE L'AGGLOMÉRATION



Farid Lazaar,
Adjoint au Maire
délégué en charge de la Sécurité,
Paisibilité publique
et Circulation



LA VIDÉO PROTECTION DANS NOTRE VILLE

9 CAMÉRAS
FIXES

3 CAMÉRAS
NOMADES

ANGLES
DE VUE
360°

HALTE AUX FRAUDES

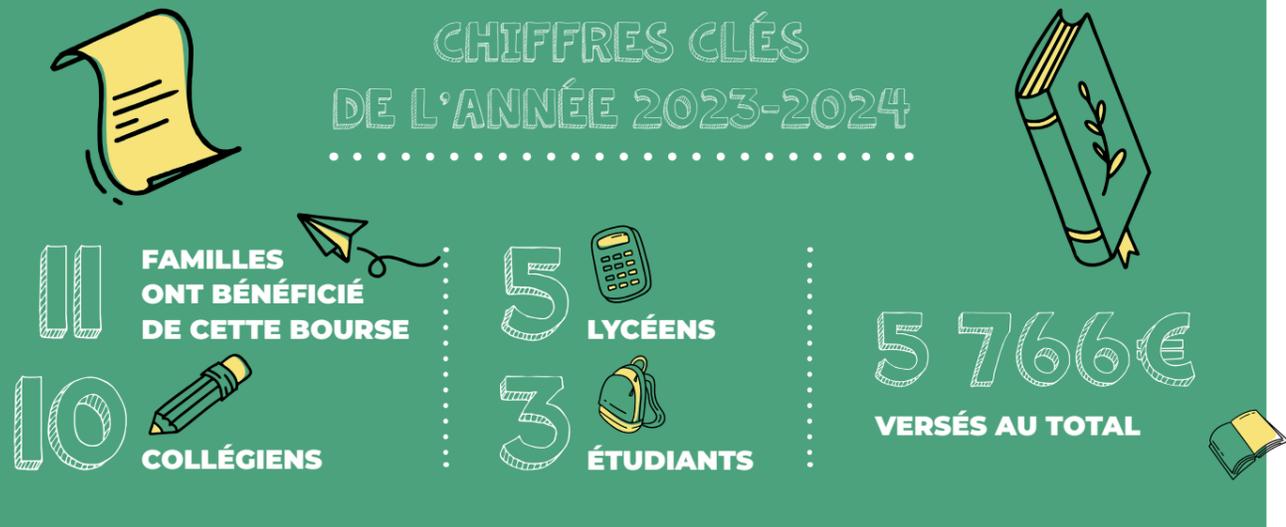
En novembre, la sensibilisation à la sécurité a été mise à l'honneur avec des conseils pratiques pour prévenir les fraudes et arnaques, à travers trois conférences. Parmi les thèmes abordés : apprendre à repérer les imposteurs (faux policiers ou techniciens), éviter les vols à l'arraché, déjouer les arnaques commerciales et bancaires, se protéger des messages frauduleux, et bien d'autres. Ce moment d'échange et de prévention a pour objectif de renforcer la vigilance collective et à contribuer à une communauté plus sereine et sécurisée. **Cette initiative a été portée par notre police municipale.**

LA VILLE RENFORCE L'ACCÈS À L'ÉDUCATION AVEC LA BOURSE SCOLAIRE

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), propose une bourse scolaire aux familles sous conditions de ressources, pour alléger les frais de rentrée des collégiens, lycéens et étudiants. Ce dispositif aide à couvrir des dépenses essentielles et favorise un accès équitable à l'éducation, renforçant ainsi les chances de réussite des jeunes Bessancourtois.



Marie-Christine Duprez Pannetrat
Conseillère Municipale déléguée
en charge des Solidarités et du Logement



LA BOURSE AU PERMIS : UN DISPOSITIF INNOVANT POUR LES 18-25 !

Bénéficiez d'un soutien financier en échange de 35 heures d'engagement bénévole ! La ville participe au financement du permis de conduire pour les Bessancourtois de 18-25 ans. En contrepartie, les candidats s'engagent pour des actions solidaires à Bessancourt. Objectif de cette aide : donner aux jeunes la possibilité de réaliser leurs projets et d'accéder à de nouvelles opportunités professionnelles.



Aze-Dine Messaoudi
Conseiller municipal délégué en charge de la Jeunesse

CONDITIONS

- ➔ Avoir entre 18 et 25 ans
- ➔ Résider à Bessancourt
- ➔ Avoir un projet professionnel, personnel ou associatif nécessitant l'obtention du permis de conduire
- ➔ S'engager à consacrer 35 heures de son temps à travers du bénévolat pour des associations, des actions humanitaires, des activités sociales ou encore des projets au sein de la commune.
- ➔ La sélection des bénéficiaires s'effectue en deux étapes : sur dossier puis lors d'un entretien avec le jury chargé d'évaluer leur motivation

VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE LA BOURSE AU PERMIS ?

Contactez-nous !
Jeunesse@ville-bessancourt.fr



MAISON DE SANTÉ

UNE NOUVELLE ÉTAPE : LE RECRUTEMENT DE JEUNES MÉDECINS EST EN COURS !

Le Val-d'Oise fait face à une pénurie croissante de médecins généralistes, avec une baisse de 12,9 % liée aux nombreux départs en retraite entre 2010 et 2024. Dans ce contexte, la ville de Bessancourt redouble d'efforts pour attirer de jeunes médecins et encourager leur installation dans la Maison de Santé, qui ouvrira ses portes fin septembre 2025 dans l'écoquartier.

Conçu en collaboration avec de jeunes médecins, il disposera de 16 cabines de consultation modernes, d'espaces de travail collaboratifs, de zones d'accueil et de places de parking pour les patients et les professionnels de santé.

UNE OFFRE DE SOINS PLURIDISCIPLINAIRE

Ce nouvel espace médical accueillera une quinzaine de praticiens, en donnant la priorité aux généralistes et aux spécialistes (cardiologues, pédiatres, pneumologues, gynécologues...), tout en permettant à d'autres professionnels tels que des sage-femmes, kinésithérapeutes, infirmiers ou encore orthophonistes, d'étoffer l'offre médicale de Bessancourt et mieux coordonner les parcours de soins.

ATTIRER LES JEUNES MÉDECINS : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Dans ce contexte, la priorité des élus de la ville est le recrutement de jeunes médecins. Pour aller encore plus loin, la communauté d'agglomération du Val Parisis, dont Bessancourt fait partie, propose des bourses de 30 000 € aux internes en médecine en échange de leur engagement à exercer sur le territoire après leur doctorat. L'objectif est clair : attirer des professionnels de santé sans patientèle capables de répondre pleinement aux besoins croissants des habitants avec une prise en charge médicale de qualité.

UNE MAISON DE SANTÉ CONÇUE AVEC LES MÉDECINS

La ville a élaboré un projet innovant, aux loyers modérés et répondant aux attentes de cette nouvelle génération de médecins.



« Grâce à une maison de santé innovante, nous créerons un cadre attractif pour les professionnels de santé et renforcerons notre offre médicale de proximité. »

Vanessa Bourdais, Adjointe au Maire déléguée en charge de la Santé et du Handicap





NUITS DE LA LECTURE
LES PATRIMOINES

Le 25 janvier, venez célébrer les Nuits de la Lecture autour du thème "Des patrimoines" ! Ce sera l'occasion de découvrir la richesse des patrimoines culturels à travers des lectures, des récits et des ateliers créatifs. L'événement, qui se déroulera dans divers espaces culturels, proposera une expérience immersive pour explorer l'héritage littéraire, historique et immatériel, offrant ainsi des échanges enrichissants pour tous les publics.

Tout public
25 janvier 2025
Gratuit

Trouvez le programme complet : 

MATCH D'IMPRO
BOCAL COMPAGNIE



Match d'Impro Théâtrale !
2 équipes, 1 arbitre, vos votes !
MAROC VS FRANCE
Les comédiens de la Bocal Compagnie s'affrontent dans un match d'improvisation unique en son genre !

Tout public
Vendredi 7 février 2025 | 20h30
Espace Marc Steckar
De 5 € à 7 €

Réservations :
01 30 40 44 95
secretariatpoleculturel@ville-bessancourt.com

BILLETTERIE 

FESTIVAL
THÉÂTRE EN FOLIE



Laissez-vous emporter dans un festival placé sous le signe de l'humour, des émotions et de la convivialité, avec des spectacles pour tous les goûts et tous les âges. Un objectif : célébrer le théâtre comme un moment de partage et de joie, à vivre ensemble en famille, entre amis ou en solo !

LA MOUSTACHE

Dès 12 ans
28 mars 2025 | 20h30
Espace Paul Bonneville
De 5€ à 18€

BILLETTERIE 

LES ENQUÊTES DE L'INSPECTEUR TOUTOU

Tout public
29 mars 2025 | 20h30
Espace Paul Bonneville
De 4€ à 15€

BILLETTERIE 

L'HABIT NE FAIT PAS LE SUPER-HÉROS

Tout public
30 mars 2025 | 15h30
Espace Paul Bonneville
Gratuit

BILLETTERIE 

Réservations :
01 30 40 44 95
secretariatpoleculturel@ville-bessancourt.com

JAM SPÉCIALE
Saint-Valentin



Célébrez l'amour en musique avec des duos et tubes incontournables lors de cette soirée Jam spéciale Saint-Valentin.

Tout public
Vendredi 14 février 2025 | 20h30
Espace Marc Steckar
Gratuit

Réservations :
01 30 40 44 95
secretariatpoleculturel@ville-bessancourt.com

⊗

La situation économique de la France peut inspirer de vives inquiétudes, en particulier pour l'avenir des collectivités territoriales. Alors que notre ville, est gérée sans s'endetter, avec un budget équilibré et une rigueur constante, il serait incompréhensible que les collectivités qui pratiquent une gestion saine et responsable subissent les baisses de dotations de l'État destinées à résorber son propre déficit.

budgetaire, aussi bien au niveau des services municipaux qu'auprès des élus. Une mairie, c'est aussi des services publics et des fonctionnaires territoriaux, dont nous souhaitons l'amélioration du statut. Nous déplorons la stigmatisation dont ils font l'objet, accusés à tort de creuser le déficit national alors qu'ils sont indispensables au quotidien et qu'ils réalisent un travail remarquable.

Nous persisterons dans une gestion rigoureuse de nos finances, non pas seulement en raison du contexte national, mais parce que c'est une question d'éthique. Nous sommes au service de toutes et tous, de manière désintéressée, sans faire de déclarations grandiloquentes. C'est dans l'ADN même de notre Groupe Dynamique Bessancourt.

Les 24 élus du conseil municipal qui compose notre groupe, vous souhaitent une excellente année 2025, à vous et à vos proches.

Groupe Dynamique Bessancourt

Contacts :
www.facebook.com/dynamiquemars2020
azedine.messaoudi@ville-bessancourt.fr




⊗

Chers(es) Amis(es)

Les fêtes de fin d'année approchant, **APB** vous adresse ses meilleurs vœux.

À l'orée d'une nouvelle année il nous paraît opportun de marteler que la gouvernance d'une commune se fonde sur des principes assurant la confiance des citoyennes et des citoyens envers leurs représentants.

Par l'article L. 1111-1-1 du CGCT (*) **la Charte de l'élu local** encadre la fonction de l'élu :

- L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
 - Impartialité : ce principe sous-entend que l'élu exerce ses missions sans parti pris. Ainsi, une association œuvrant pour le bien commun ne devrait pas se voir refuser une subvention ou un créneau de salle en fonction de son accointance avec la majorité municipale.
 - La « Probité » désigne la qualité de celui qui observe parfaitement tant les règles morales que les devoirs afférents à sa fonction. L'exemplarité morale, intellectuelle voire professionnelle doit être l'apanage des élus composant le conseil municipal.
- L'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement.
- Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote. Ainsi l'élu doit dénoncer toute situation qui verrait un élu truster des parts de marché, par le biais d'une société dont un des membres de sa famille serait un cadre dirigeant.
- L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins. Les élus s'abstiennent d'utiliser à des fins personnelles et en dehors de tout cadre légal les différentes ressources de la collectivité (voitures du parc automobile municipale).
- Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
- L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant les citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Depuis le début de cette année, vous avez pu constater que nos coordonnées dans les magazines de Bessancourt (#89, #90 et #91) sont incorrectes. À plusieurs reprises, nous avons transmis au service communication de la ville nos tribunes actualisées avec les coordonnées correctes (courriel, site internet et QR code). Cependant, malgré nos demandes de rectification, aucune correction n'a été apportée. Attendons donc !

Agir pour Bessancourt
<https://www.agirpourbessancourt.com/contact@agirpourbessancourt.com>




- AGENDA

VENEZ PARTICIPER AUX VOEUX



VŒUX DU MAIRE

- 📅 Vendredi 24 janvier 2025 | 19h
- 📍 Gymnase Maubuisson
- ✉ Pour recevoir votre invitation



SOIRÉE DES SENIORS

- 📅 Samedi 25 janvier 2025 | 18h
 - 📍 Gymnase Maubuisson
 - ✉ Sur invitation
- Confirmation de présence avant le 06 janvier 2025 au CCAS, à l'accueil de la mairie, au 06 25 50 26 23 à ccas.secretariat@ville-bessancourt.fr